

CONSEIL NATIONAL :**UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LES REUNIONS TRIPARTITES AVEC LA SBM****10 AVRIL 2018**

Ce mardi 10 avril, pendant près de 3 heures, s'est tenue la première réunion officielle de la Commission mixte tripartite entre le Gouvernement, le Conseil National et les principaux dirigeants de la SBM. La délégation du Conseil National, conduite par le Président de l'Assemblée, était composée des délégués désignés par le Conseil National.

Au-delà d'un ordre du jour portant sur l'avancée des travaux et les résultats à fin décembre 2017, les élus ont souhaité avant tout que cette réunion porte sur la stratégie générale de l'entreprise. Ils ont défendu les engagements pris devant les Monégasques à l'occasion des dernières élections nationales, approuvés par le vote d'une large majorité d'entre eux.

En effet, le nouveau Conseil National a la volonté de refaire de ces réunions tripartites, qui ont été vidées de leur substance ces dernières années, des moments politiques incontournables où doivent être débattues les orientations stratégiques de la société, pour l'intérêt général du pays et dans le respect des attentes légitimes des Monégasques.

Les élus ont donc rappelé l'importance de remettre les Jeux au cœur de la stratégie de la SBM. La relance d'une ambitieuse politique marketing a constitué une large part des discussions, tant par l'augmentation des effectifs consacrés à la fois à la prospection et à l'accueil de la clientèle, que par le développement des budgets, notamment d'invitations. Les conseillers nationaux, à ce titre, ont soutenu la demande des dirigeants consistant à supprimer la redevance sur les remises accordées aux clients. Cette nouvelle disposition permettra de renforcer l'attractivité des Casinos par rapport à la concurrence et d'attirer de nouveaux clients. A terme, cette mesure bénéficiera aussi aux recettes de l'Etat, grâce à l'augmentation en volume du chiffre d'affaires et donc de la redevance perçue.

.../...

Par ailleurs, le Conseil National, s'il comprend la nécessité de la carte fidélité pour les clients, souhaite une plus grande souplesse dans la marge de manœuvre concédée à l'encadrement en matière de relation clients, afin d'éviter certaines situations anti-commerciales constatées dernièrement et dont plusieurs exemples ont été évoqués en séance.

En matière de politique de ressources humaines et de management, après avoir regretté avec force des cas récents de départs à la retraite forcés, pour des compatriotes des jeux ayant consacré toute leur carrière à bien servir la société, les élus ont demandé aux dirigeants de la SBM l'arrêt de cette politique. Plus généralement, la délégation du Conseil National a rappelé que le principe de la priorité nationale n'est pas négociable, tant au niveau des recrutements que des déroulements de carrières, deux domaines où les Monégasques sont en recul, comme les chiffres l'attestent. Désormais, le Président du Conseil National et les élus de la majorité attendent des actes plus que des paroles.

Enfin, conformément à la demande formulée dans le programme de la majorité du nouveau Conseil National et renouvelée lors de cette réunion tripartite, le président de la SBM a annoncé le lancement avant l'été de l'appel à candidatures pour une école de Jeux, qui se déroulera dès l'automne 2018. Les élus se sont félicités de cette avancée, qu'ils appellent de leurs vœux désormais chaque année, afin de fournir régulièrement à la jeunesse monégasque des perspectives d'emplois attractifs.

Le Président du Conseil National a rappelé pour conclure que l'avenir de la SBM constitue une priorité pour l'assemblée et que son évolution sera au cœur des débats budgétaires à venir.



CONSEIL NATIONAL
PRINCIPAUTÉ DE MONACO